

PRIME PEPA POUR TOUS LES BAS SALAIRES

La prime PEPA de 1000€ va être versée sur la paye de Février à tous les salariés qui touche en dessous de 2763,23€ en salaire brut de référence. Mais ceci n'est pas un cadeau de notre généreuse direction qui veut nous récompenser de notre travail.

Pour rappel dans les dernières NAO 2021 :

Direction et syndicats signataires se sont mis d'accord pour faire disparaître la moitié des heures de banque de temps que nous avons obtenues avec la lutte au moment de l'accord sur les 35H.

Ils prétendent les « racheter » par une prime compensatoire. **Mais la prime n'aura lieu qu'une fois, alors que la perte de ces heures, elle, est définitive ! Moins d'heures à utiliser pour nous, c'est au bout du compte plus d'heures de travail pour le patron.**

Ils y ont rajouté une option qui a beaucoup de conséquences : la possibilité « au volontariat » de vendre la totalité des heures... Cela devient option obligatoire pour tous les futurs embauchés, sans aucune « compensation financière » !

Avec cette prime de rachat, La direction a trouvé judicieux d'ajouter à ce rachat une prime PEPA (Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat, appelé aussi prime Macron) de 1000€.

Il faut aussi préciser que l'équipe du week-end qui n'a pas vendu ses heures n'a pas eu cette prime.

Mais quelles sont les règles de la prime PEPA d'après l'inspection du travail :

L'employeur peut verser la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat à une partie seulement des salariés. Toutefois, le seul critère autorisé pour exclure une partie des salariés est la détermination d'un plafond de rémunération. L'employeur ne peut ni réserver la prime aux salariés dont la rémunération est supérieure à un certain niveau ni exclure certains salariés sur la base d'un autre critère, quel qu'il soit.

Donc d'après la loi, La direction de Continental doit donner cette prime PEPA à tous ses salariés, même ceux hors production et pas comme elle a fait en surprime à un rachat d'acquis à une partie de ses salariés.

La direction se clamait dans son droit avec sa propre interprétation des textes. Mais depuis qu'elle avait reçu la réponse de l'inspection du travail...C'était le silence radio.

Mais le 22 Février en CSE Central, la direction a annoncé que cette prime s'élargissait à tous les salariés de Continental. Il y a donc 281 nouveaux bénéficiaires à cette prime.

La DRH de Continental a envoyé une lettre aux nouveaux bénéficiaires, comme quoi c'est elle qui a décidé généreusement d'élargir la prime PEPA. Mais personne n'est tombé dans le panneau. C'est bien la peur d'un scandale avant les élections et les NAO qui les a fait céder.

CE QU'IL FAUT EN RETENIR

Il ne faut pas croire que la direction est toujours dans son droit simplement parce qu'elle le dit.

Le calendrier a fait que la direction a cédé sur ce point. Mais pour les prochaines fois, seules les luttes collectives les feront plier.

Certaines personnes vont se sentir lésé, du fait de ne pas toucher cette prime car leur salaire de référence est légèrement supérieur au plafond. Mais comme toutes les primes, elles sont injustes et elles divisent les salariés. **Seules les augmentations de salaires sont valables pour améliorer notre niveau de vie présent et futur.**

Continental a de l'argent et elle capable de sortir 281.000€ supplémentaires pour ne pas enclencher de la colère avant des élections syndicales et les NAO.

Pour les NAO, on sait ce qui nous reste à faire pour obtenir notre dû ! Et ce n'est ni une prime ni la vente d'un de nos acquits que l'on veut vendre. Ce qu'on veut c'est une augmentation qui rattrape toute ces années où on a perdu du pouvoir d'achat et pas de discrimination de service ou de catégorie. Une augmentation en somme est la meilleure solution pour tous. Mais pour cela il va falloir montrer à la direction qu'on ne se laissera pas faire : en venant nombreux au AG.

MOINS 3 CHEZ LES GARDIENS

Le week-end et la nuit, au poste de garde, ils sont toujours deux gardiens. Ce qui permet d'avoir toujours un gardien à l'entrée principale quand l'autre fait sa tournée ou quand il est en intervention sur un incident, à un départ de feu, ou en tant que secouriste.

Mais Continental, dans sa recherche d'économie, a réussi à négocier avec la société Securitas. La suppression de trois postes de gardien (un la nuit et deux le week-end) : ils vont maintenant être seul la nuit et le week-end.

Il y aura donc trois personnes en moins chez Securitas. Mais le problème n'est pas qu'humain. Cela va poser aussi un problème de sécurité : s'il lui arrive le moindre souci, le gardien sera seul. Pendant sa tournée, le poste de garde sera fermé. Si quelqu'un veut sortir ou rentrer, il devra attendre le retour du gardien. **Quand il sera sur une intervention, la production prêtera un salarié Continental pour remplacer le gardien au poste de garde pour ouvrir le portail à des potentiels secours.**

De plus, légalement quand une entreprise sous-traite une tâche en totalité (ce qui est le cas comme pour le gardiennage). Elle ne peut plus intervenir avec son personnel sur cette tâche. **C'est un prêt de main-œuvre illicite.**

Pour Continental, la sécurité a un prix, la loi elle s'en arrange et les salariés ne sont que des frais.

ON A BESOIN DE VOUS

Les syndicats sans les salariés n'ont aucun pouvoir. On a besoin de vous !

Si ces mots vous parlent, si vous avez envie de leur dire « Stop ! », venez en discuter avec nous !

Vous pouvez nous contacter sur cette adresse : CGTContiToulouse@gmail.com

Vous pouvez aussi consulter le site <http://cgt-continental-toulouse.fr> pour être au courant de nos actions.